



CENTRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE
EN HÔTELLERIE ET RESTAURATION

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT

VOUS SOUHAITEZ VOUS LANCER EN AFFAIRES MAIS NE SAVEZ PAS PAR OÙ COMMENCER ?



Le Centre d'expertise et de recherche en hôtellerie et restauration (CER) de l'ITHQ a créé un programme de soutien à l'entrepreneuriat spécialement pour vous!

S'adressant aux étudiants et aux diplômés de l'ITHQ, ce programme novateur propose plusieurs services et outils aux candidats désireux de démarrer une entreprise dans les secteurs de l'hôtellerie ou de la restauration :

- ✓ Organisation d'activités de réseautage
- ✓ Suivi personnalisé par l'équipe du CER
- ✓ Accompagnement par un mentor
- ✓ Accès aux collections du centre de documentation de l'ITHQ
- ✓ Orientation vers des ressources externes adaptées aux besoins des jeunes entrepreneurs



L'entrepreneuriat, c'est l'action humaine, soutenue par le milieu environnant, générant de la valeur sur le marché par la création ou le développement d'une activité économique, évoluant avec cette valeur pour finalement affecter l'économie, et ce, dans le but de mieux répondre aux besoins individuels et collectifs d'un territoire. ¹





ACTIVITÉS DE RÉSEAUTAGE

Plusieurs activités de réseautage figurent au programme, telles des conférences et des lunchs-conférences sur le thème de l'entrepreneuriat. Ouvertes au public, ces rencontres sont organisées grâce au soutien des partenaires du CER : la Fondation de l'ITHQ et la Banque Nationale du Canada.

Il s'agit là d'autant d'occasions de faire connaissance avec des professionnels de l'industrie et de partager leur expérience et leur parcours, tout en profitant de leurs précieux conseils. En deux mots, des moments privilégiés de partage et d'échange!



FONDATION ITHQ



En 2009, 5,5 % des propriétaires d'entreprises québécoises étaient des femmes. Aujourd'hui, elles représentent 9,5 % d'entre eux. ²



SUIVI PERSONNALISÉ

Après analyse et acceptation du dossier de candidature, un gestionnaire du CER accompagne l'entrepreneur dans l'élaboration d'un plan d'action personnalisé incluant un échéancier. De plus, il assure un suivi auprès de l'entrepreneur à raison d'environ cinq rencontres par année, en vue de connaître l'avancement du projet et d'offrir ses conseils en prévision des prochaines étapes.

Bien entendu, le gestionnaire responsable peut également être joint par téléphone ou par courriel en tout temps durant la mise en œuvre du plan d'action, afin de répondre aux questions de l'entrepreneur ou encore le référer à des ressources externes (programmes de subventions, experts-conseils, etc.).



Les propriétaires d'entreprises du Québec conseillent principalement la persévérance pour réussir en affaires. Ils recommandent aussi la compétence et la bonne gestion.³



SERVICE DE MENTORAT

Un service de mentorat en hôtellerie et restauration – une première au Québec – est offert à certains entrepreneurs, sur l’avis du directeur du programme qui évaluera ce besoin de parrainage tout au long du projet.



Doté d’une solide expérience dans l’industrie ou dans le secteur d’activité visé, le mentor est un professionnel offrant gratuitement des services d’accompagnement aux entrepreneurs qui font preuve d’un engagement soutenu et d’une motivation sans faille. Le jumelage tient compte des critères suivants :

- ✓ La situation géographique de l’entrepreneur;
- ✓ Son horaire de travail;
- ✓ Ses intérêts professionnels.

Le rôle d’un mentor n’est pas de dicter une marche à suivre, mais plutôt de guider le mentoré afin que ce dernier acquiert des compétences et accroisse sa confiance, ses aptitudes et ses chances de succès dans la réalisation de ses objectifs personnels et professionnels. Au moyen de questions et à travers des discussions, il engagera des pistes de réflexion qui permettront au mentoré d’identifier lui-même des solutions.

Les bénéfices du mentorat sont multiples :

- ✓ Surmonter le sentiment de solitude que vivent la plupart des entrepreneurs;
- ✓ Augmenter leur confiance en eux-mêmes;
- ✓ Porter un regard extérieur sur l’entreprise;
- ✓ Profiter des conseils d’un professionnel du milieu.



88 % des répondants affirment que leur mentor contribue à l’amélioration de leurs compétences et à l’acquisition de nouvelles. ⁴



ACCÈS AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'ITHQ

Seule bibliothèque spécialisée dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration au Québec, le centre de documentation de l'ITHQ met à disposition du public une vaste gamme d'ouvrages sur thème de l'entrepreneuriat.

DES RESSOURCES EXTERNES ADAPTÉES

Afin de compléter son offre de service, le programme de soutien à l'entrepreneuriat propose un éventail de ressources susceptibles de fournir de l'aide, du financement, du soutien en matière de développement et une expertise-conseil aux jeunes entrepreneurs :

- ✓ Associations professionnelles du domaine de l'hôtellerie et de la restauration
- ✓ Fondation du maire de Montréal
- ✓ Centres locaux de développement
- ✓ Organismes de soutien à l'entrepreneuriat
- ✓ Sources externes de financement et d'octroi de subvention

¹ Pierre-André JULIEN et Louise CADIEUX, *La mesure de l'entrepreneuriat : rapport d'étude*, [s. l.], Institut de la statistique du Québec, 2010, p. 30.

² *Plan E : cap vers un Québec plus entrepreneurial*, [s. l.], Fondation de l'entrepreneurship, 2012, p. 28.

³ Op. cit., p. 45.

⁴ Simard, Pierre et Julie Fortin, « Mentorat des entrepreneurs », *Magazine Gestion*, vol. 33, n° 1 (printemps 2008), p. 15.

COMMENT PROFITER DU PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT ?

Transmettre par courriel au CER (entrepreneuriat@ithq.qc.ca) un plan d'affaires de votre future entreprise, incluant :

- ✓ Une analyse de marché
- ✓ Un plan marketing
- ✓ Un plan des opérations
- ✓ Un plan de financement

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- ✓ Être diplômé de l'ITHQ;
- ✓ Avoir élaboré un plan d'affaires pour son projet d'entreprise;
- ✓ Être motivé et déterminé à réussir.

Les candidats dont le dossier aura été retenu seront invités à présenter leur projet à un comité de sélection qui s'assurera que les critères d'admissibilité du programme sont bien respectés. Seuls les candidats dont les projets auront été sélectionnés pourront avoir accès à l'ensemble des services offerts par le programme de soutien à l'entrepreneuriat.

BESOIN DE PLUS D'INFORMATION ?

Visitez le ithq.qc.ca/cer/entrepreneuriat



DES PROFESSIONNELS PASSIONNÉS À VOTRE SERVICE

Pour savoir comment le CER peut vous aider dans votre projet d'entreprise, n'hésitez pas à communiquer avec son équipe d'experts.

Centre d'expertise et de recherche en hôtellerie et restauration
de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
3535, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3P1

Téléphone : 514 282-5111 ou 1 800 361-5111, p. 4511

Courriel : entrepreneuriat@ithq.qc.ca

ithq.qc.ca/cer/entrepreneuriat

*Institut de tourisme
et d'hôtellerie*

Québec 

 **BANQUE
NATIONALE**

FONDATION ITHQ